



Organe subsidiaire de mise en œuvre
Cinquante-huitième session
Bonn, 5-15 juin 2023
Point 6 de l'ordre du jour provisoire supplémentaire
Examen de la situation du Fonds d'affectation spéciale
du mécanisme pour un développement propre

Examen de la situation du Fonds d'affectation spéciale du mécanisme pour un développement propre

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre a engagé une réflexion au titre du point de l'ordre du jour relatif à l'examen de la situation du Fonds d'affectation spéciale du mécanisme pour un développement propre¹.
2. Il est convenu de poursuivre l'examen de cette question à sa cinquante-neuvième session (novembre-décembre 2023).

¹ En application du paragraphe 22 de la décision 2/CMP.16 et du paragraphe 14 de la décision 2/CMP.17.

